

DRC4591 – Droit de la faillite

CML3712 – Insolvabilité et faillite

Louis-Charles Sirois (lsirois@uOttawa.ca)

Disponible avant ou après le cours sur rendez-vous.

No de téléphone le jour : 819-420-6347

Description du cours

Le droit de la faillite et de l'insolvabilité est un droit exceptionnel qui met de côté de nombreux droits civils de chaque province. Ce droit de source fédérale impose des règles uniques, autant aux individus qu'aux personnes morales. Par exemple on ne peut plus exécuter ou forcer l'application d'un jugement et toute poursuite juridique doit arrêter.

L'approche unique canadienne offre deux lois distinctes pour tenter d'éviter la faillite et offre des méthodes de réorganisations commerciales aussi. L'individu peut aussi éviter la faillite via la proposition commerciale.

Puisque les droits habituels des créanciers sont mis de côté par ces lois fédérales, (par exemple le droit des contrats y voit des exceptions en droit de la faillite) la connaissance de ce régime particulier du droit canadien complète l'enseignement juridique de l'étudiant en droit, autant en droit des personnes morales que dans le domaine du droit de la personne physique.

La connaissance préalable du droit de l'exécution des jugements en droit civil, du droit des personnes morales et des suretés est fortement recommandé.

The law of bankruptcy and insolvency provides for exceptional rights that set aside many civil rights of each Province. This federal legislation imposes unique rules, both upon individuals and on the body corporate. For example, judgments cannot be enforced and any law suits must stop.

Only Canada has two laws on how to try to avoid bankruptcy and also offers several methods for business reorganizations. The individual can also avoid bankruptcy via the consumer proposal route.

Because the usual rights of creditors are set aside by these federal statutes, (for example, contract law is sometimes "trumped" by bankruptcy law) knowledge of this particular system of Canadian law complements the law student's legal education in that both in the field of corporations and in the field of the law applicable to the natural person.

Previous knowledge of several fields of law will greatly benefit students: Knowledge of enforcing judgments (Civil Procedure), Bodies Corporate and Security-for-debt are all issues which are very germane to this field.

Objectif du cours

- Identifier, expliquer et mettre en pratique les règles de base et les principes fondamentaux du droit de la faillite et de l'insolvabilité.
- Développer un esprit de synthèse.
- Préparer l'étudiante et l'étudiant à la formation professionnelle du Barreau ou de la Chambre des Notaires.

Méthode d'enseignement

Le cours sera présenté principalement sous forme d'enseignement magistral. Quelques heures seront toutefois réservées à l'analyse de cas pratiques.

Méthode d'évaluation

- ✓ Examen intra (40%) 2h (Non préjudiciable)
- ✓ Examen final (60%) 3h

Dans les deux cas, il s'agit d'examens à livres fermés, ce qui signifie que seuls les textes de loi légèrement annotés, et les dictionnaires français/anglais sont permis. Les autres volumes ne seront pas permis. Examen avec le(s) code(s) ou autres textes expressément autorisés par le professeur. Ces codes ou autres textes ne peuvent être annotés, seules sont autorisées les références à d'autres dispositions de la même loi ou à d'autres lois. Seuls les renseignements suivants sont permis sur les onglets:

- Les désignations de livres, titres, chapitre ou sections;
- Les numéros d'articles et tout ce qui est prévu en caractères gras.

Principaux instruments de travail

- Code civil du Québec ;
- **La faillite et l'insolvabilité au Québec**, dernière édition, par Me Jacques Deslauriers, Ad.E. Wilson et Lafleur, ISBN/ISSN: 978-2-89689-026-2
- **Loi et règlements sur la faillite et l'insolvabilité**, dernière édition. Act and Regulations respecting Bankruptcy and Insolvency, Éditeur : Wilson & Lafleur, Martel Ltée ISBN : 978-2-924710-11-1

For English language readers, suggested book -: ***Bankruptcy and Insolvency Law*** by Roderick Wood, at Irwin Law Inc, Editors. (Not ordered by Professor at book store)